

LES 12 ET 13 OCTOBRE : MOBILISONS-NOUS POUR DES AUGMENTATIONS QUI SOIENT A LA HAUTEUR !

Comme chaque année l'augmentation du Salaire National de Base (SNB) proposée par les employeurs est bien inférieure aux prévisions d'inflation.

Les prévisions d'inflation pour 2024 avoisinent les 3%, pourtant, dans le cadre des négociations de branche pour les Industries Électriques et Gazières, les employeurs ne proposent qu'une augmentation du SNB de 1,7%. Nul besoin d'être expert en calcul mental pour comprendre qu'une nouvelle fois, si nous en restions là, nous perdrons du pouvoir d'achat !

Une chute de 10% de notre pouvoir d'achat en 10 ans

C'est inacceptable mais c'est, hélas, devenu une habitude de nos employeurs... Rappelons qu'entre 2012 et 2022, hors mesures individuelles, c'est près de 10 % de pouvoir d'achat que nous avons perdu (soit l'équivalent de 4 NR). Dit autrement, seuls les salariés ayant bénéficié de 4 avancements au choix ces dix dernières années n'ont pas perdu de pouvoir d'achat. Mais pour la CGT, ces mesures individuelles (qui se font de plus en plus rares) n'ont en aucun cas vocation à limiter les conséquences de l'inflation ! Elles doivent avoir comme seul but de reconnaître l'investissement, le professionnalisme et le travail des salariés.

Un besoin urgent de revaloriser le SNB

Le seul levier pour compenser l'inflation de manière égale pour tous les salariés, quel que soit leur niveau de rémunération, et quelle que soit leur entreprise, c'est l'augmentation du Salaire National de Base. Les primes, ou tout autre rémunération à la performance, ne sont que des biais, à la discrétion de l'employeur, qui de plus ne sont pas pérennes.

C'est tout bénéfique pour les employeurs, mais les salariés ne sont pas dupes. Selon le sondage ViaVOICE/Ufict*, ils sont favorables à des augmentations générales des salaires.



Augmenter le Salaire National de Base est le seul levier pour compenser l'inflation de manière égale pour tous les salariés



Les revalorisations du SMIC, bien qu'insuffisantes, ont donné l'illusion d'un rattrapage des bas salaires sur l'inflation. Pourtant, elles sont sans répercussion sur notre grille de salaires et entraînent un **tassement de cette grille**. Ainsi, mécaniquement, de plus en plus d'agents de maîtrise sont à peine mieux payés que le SMIC et le décalage entre notre grille et le marché de l'emploi s'accroît. Nos entreprises deviennent de moins en moins attractives, et nos employeurs retournent cet argument pour favoriser des embauches hors statut, créant ainsi des inégalités dangereuses entre les salariés.

Maintenir et augmenter son pouvoir d'achat c'est tout simplement « normal »

Pourtant, les tentatives de culpabilisation sont nombreuses. Tous les arguments fallacieux du gouvernement et des patrons sont assésés :

- « La santé financière de nos entreprises ». Mais **toutes les entreprises des IEG font des bénéfices en 2023**, et même EDF reprend des couleurs. L'électricien public, pour le premier semestre 2023, affiche 5,8 milliards d'euros de bénéfices !
- Depuis le début de la période inflationniste, une musique récurrente se fait entendre : « Indexer les salaires sur la hausse des prix provoquerait un cercle vicieux, une spirale inflationniste (nommée spirale prix-salaire) ». Pourtant, bon nombre d'économistes, le FMI (Fonds Monétaire International) et la BCE (Banque Centrale Européenne) reconnaissent que ce sont les profits qui alimentent la hausse des prix. Pour eux, nous serions donc actuellement plutôt confrontés à une **boucle « prix-profits »**. Pour preuve, les résultats du CAC 40 : les profits au titre de l'année 2022 ont atteint des niveaux records, notamment ceux des géants de l'agroalimentaire.

Nous devons imposer une augmentation du SNB à hauteur de l'inflation et ré-indexer (comme c'était le cas par le passé) **les salaires sur les prix** (c'est ce qu'on appelle l'échelle mobile des salaires) !

Mais cette évidence ne résonne pas comme telle pour les employeurs qui nous poussent une nouvelle fois au rapport de force, seule façon de leur faire entendre raison.

Le 12 et le 13 octobre, mobilisons-nous pour nos salaires afin que les augmentations couvrent à minima l'inflation.



Ce sont les profits qui alimentent la hausse des prix



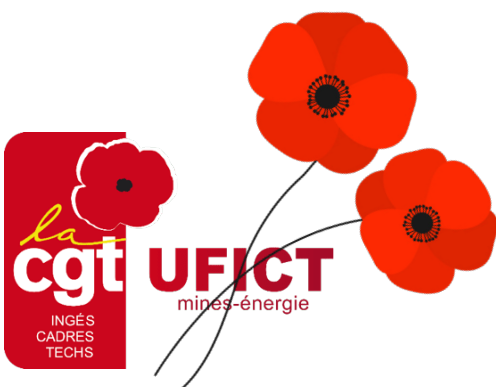
*Sondage Viavoice pour l'Ufict-CGT, interviews réalisées en ligne du 30 mars au 12 mai 2023 auprès de 4460 cadres et 4778 Techniciens et Agents de Maîtrise (TAM) du champ de la fédération Mines Energie CGT.



ufictfnme.fr



facebook.com/UfictCgtFnme/



Intervenir et Construire
pour Travailler mieux